

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, MERCREDI 15 JUIN, 1859.

No. 9.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

AVIS.

Nous prévenons ceux de nos abonnés de la campagne qui ne nous ont pas encore fait parvenir le montant de leur seconde année de souscription, que si d'hui à huit jours, ils ne nous ont pas satisfait sur ce point, 'L'Observateur' ne leur sera plus expédié.

Le motif de cet avis est que nous ne voulons point nous départir de la règle placée en tête de notre journal, à savoir: de faire payer d'avance l'abonnement.

Par ce moyen nous nous épargnerons le déplaisir de voir des personnes lire, à crédit, notre journal, comme cela arrive à l'égard des autres journaux que beaucoup de lecteurs lisent sans payer. Quand le propriétaire d'un journal se décide à ne plus le leur envoyer, ces lecteurs s'abonnent à un autre journal mais toujours à crédit et ainsi de suite. Voilà ce qui explique la chute de tant de journaux.

Nous sommes décidé à ne pas traiter avec ces lecteurs. Avis donc à qui de droit.

On a trouvé un moyen d'ajuster la pierre de taille que l'on emploie pour construire la halle Champlain. Comme tout ce qui émane du cerveau du maire-suppléant Audette qui l'a découvert, le nouveau procédé est bien 'simple'. Quand une pierre est moins haute que les autres on lui donne la même hauteur en la plagant sur un bloc de bois, et puis, les joints s'adonnant alors, ils paraissent alignés au cordeau! Dans trois ou quatre ans, les blocs de bois pourriront, et les pierres se trouvant plus basses les unes que les autres, on aura une nouvelle occasion de dépenser l'argent

public. Nous sommes surpris que le phénix Audette ne s'avise point de remplacer les blocs de bois par des 'côtés' de cuir. Ce serait une bonne spéculation municipale! Nous croyons même que les Peters n'y perdraient rien!

Le rédacteur de la 'Gazette de Sorel', a été condamné à un chelin d'amende pour avoir eu le courage de dire la vérité à l'honorable Jean Baptiste Guévremont, ex-homme de cage, et maintenant membre du Conseil-Législatif.

Cette condamnation fait autant d'honneur à notre confrère Sorelois qu'elle couvre de ridicule l'honorable ignorant qui se fâche dès qu'on lui rappelle ses méfaits politiques.

On lit dans le 'Journal de Québec' de jeudi dernier:

"Nous serions injuste envers monsieur McGreevy, l'entrepreneur, si nous ne disions pas que le travail d'exécution est irréprochable et aussi beau que le plan lui-même qui, on le sait, a été fait par un architecte du Haut-Canada. C'est monsieur Pierre Gauvreau qui a été chargé de la surveillance exclusive de la construction de ce magnifique édifice (la douane) et qui a dû faire les plans de travail."

En lisant ces quelques lignes, ceux qui connaissent la capacité de maître Pierre, comme architecte, ont dû sourire de pitié. Car il est généralement connu que l'architecte Gauvreau est incapable de faire correctement le 'plan' le moins difficile. Il est encore connu que quand il a un plan à faire, il va trouver le jeune mais habile architecte Peachy ou monsieur Derome et qu'il s'approprie, ensuite, comme sien, le travail de ces messieurs! Et voilà l'homme que l'on voudrait faire passer pour un phénix!

Nous sommes chagrin d'apprendre que le 'National' ne sera point publié pendant quelque temps. Cependant nous sommes informé que cette suspension ne sera point longue.

Nous avons reçu de l'auteur monsieur E. C. Glackmeyer "Un index alphabétique des lois du Canada." C'est un pamphlet de seize pages d'une grande utilité pour les gens de loi.

Le prospectus de 'La Banque Nationale' est publié. Si l'on doit juger cette institution par celui qui la dirigera, on ne peut en augurer que du bien.

NOUVEAU MOYEN DE SAUVETAGE.

Le chevalier Taché, étant sur le point d'abandonner la rédaction du 'Courrier du Canada', à l'honneur d'informer ses nombreux amis, le public et tout le genre humain, qu'il se propose d'établir une manufacture pour expédier les individus en paradis. Depuis trois ans qu'il a, sur le 'Courrier du Canada', damné ses adversaires, il s'est aperçu que le gouffre infernal ne s'emplissait point à sa voix; en conséquence, espérant mieux réussir avec saint Pierre qu'avec Béalzébut, il offre de sauver tous ceux qui voudront mourir d'après les règles prescrites par l'Alcoran Taché. Le roi de Naples mort dernièrement en odeur de... pûtréfaction est une preuve convainquante que le régime orthodoxe est infaillible.

La charité étant la base de sa nouvelle profession, le chevalier ne chargera rien pour ses soins; seulement le passeport sera payé à Saint-Pierre. Néanmoins, si les intéressés le préfèrent, le chevalier Taché étant certain d'aller en paradis en donnant le bras à Louis Veillot, se fera un devoir de prendre l'argent pour le remettre au portier du paradis.

Inutile d'ajouter qu'on ne fait point crédit.

Ceux qui n'ont point d'argent, pourront faire escompter un billet à la banque de J. G. Barthé, à Québec, ou à celle de Cyrille Boucher, à Montréal.

J. C. TACHÉ,
Manufacturier spirituel.

Vraie copie.

NAPOLÉON III A J. G. BARTHE.

Mon cher cousin,

Monsieur Eric de Carondel, me montre, à l'instant même, une correspondance que vous avez publiée sous anonyme, sur le 'Canadien'. Si j'en juge par les articles qui sont publiés à ce sujet, sur 'L'Univers', vous avez frappé au cœur mes adversaires. Louis Veillot, ou comme mon ami Gavon, l'appelle; L'Voyou, de 'L'Univers', est terriblement en colère. C'est bon signe. Continuez, mon cher, à prendre en main, ma défense, sur les bords du Saint-Laurent, et

moi je m'éforcerais à noyer dans le pot (P6) les autres chiens (Autrichiens).

J'avais l'intention de vous décorer de tous les ordres établis en France, mais comme il me serait doux, de vous remercier verbalement, je vous prie, monsieur, de venir me trouver à mon quartier-général à Alexandrie, où je vous décorerai en présence de Parmée.

Je vous prie aussi d'apporter votre traité sur la 'fusion' afin de le lire à mes troupes. Je compte beaucoup sur l'effet de cette lecture pour voir les Autrichiens prendre la fuite.

Votre admirateur et cousin,
Napoléon III.

Alexandrie, 29 mai 1859.

Vraie copie.

LE CHEVALIER TACHÉ A L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Sire,

J'ai appris avec douleur que les troupes de votre majesté ont été battues par les soldats français et les Italiens. Mais, sire, il ne faut point vous décourager. Implorez les lumières de saint Voyou, mettez vous sous ma protection et vous serez victorieux. *In hoc signo vinces!*

Comme la marine de votre majesté n'est pas très forte, j'ose lui offrir mon superbe vaisseau à trois quilles, le 'Rimouski'. Votre majesté pourra former une armada autrichienne. Je puis garantir, à votre majesté, que mon vaisseau sera d'une grande utilité pour bloquer le port de Venise.

Votre esclave,
J. C. TACHÉ.

Vraie copie.

On annonce que le célèbre Barnum a reçu de l'ex-empereur Soulouque l'assurance que sa majesté d'élite consent à être montrée, par tout l'univers, sous les auspices du premier blagueur Yankee, comme le plus bel échantillon royal. On ajoute que Barnum voulant avoir une paire d'êtres curieux, a écrit au procureur général Cartier pour l'engager à imiter Soulouque, et que le premier ministre du Canada a répondu affirmativement. On peut donc s'attendre, après cela, à une dissolution immédiate du ministère!

Dernièrement un de nos porteurs offrit en vente notre journal au frère du beau Narcisse.

-Va-t-en satan! s'écria le notaire couronné.

L'Ange Gabriel n'aurait point mieux parlé. Si nous aimions à calomnier notre prochain, nous dirions que le beau Narcisse lui avait fait la langue!



PIERRE GAUVREAU ET SES FLANCHISSEURS.

'L'Observateur' ayant nié le caractère public de l'architecte Gauvreau nous les membres du comité des comptes publics, voulons le blanchir. S'il est indigne de porter la robe blanche de l'innocence, nous le couvrirons, au moins d'une couche de ciment 'clarifié' et... certifié!!!!

La réception que fit à l'un de nos porteurs, 'L'Ange Gabriel' c'est-à-dire le notaire Belleau, ne nous surprend point, parce que le chevalier Taché dont la sainteté est proverbiale—nous allons écrire provinciale!—et, dont le caractère est, par conséquent, d'une douceur à toute épreuve, a répondu sinon avec autant de dépit du moins avec une sainte indignation.

-Achetez-vous 'L'Observateur'? lui demanda notre gazetier.

-Retire-toi, malheureux! répondit le saint rédacteur.

Quelqu'un blâmait la manière dont on s'y prenait pour cultiver les arbres plantés sur la place-d'armes.

-Bah! reprit un farceur ne comprenez-vous point qu'en les transplantant tous les six mois, c'est le plus sûr moyen de les faire sécher sur pied!

-Sans compter, ajouta quelqu'autre, qu'on a par ce moyen des arbres toujours jeunes!

Il y a des individus qui s'expriment drôlement dans ce drôle de monde. L'autre jour la porte Saint-Jean était obstruée par une longue file de voitures venant du faubourg Saint Jean. Du côté opposé un carrosse enfilait aussi. Nous ignorons si le carrosse avait le pas sur les autres voitures, mais toujours est il que l'homme de police qui était de garde, cria, de toutes ces forces aux conducteurs des voitures venant du faubourg: "Débouchez don la porte, vous autres!"

Déboucher une porte ouverte! C'est difficile. Vraiment, monsieur le capitaine Bureau, qui montre si bien la marche à ses hommes, devrait aussi leur apprendre à parler!

L'encouragement extraordinaire que nous avons reçu, nous permet d'envoyer notre artiste en Europe afin qu'il puisse y trouver des modèles qu'on ne peut trouver à Québec pour caricaturiser certains bipèdes qui dans cette ville, tiennent la plume comme le crapaud tient le sceptre.

Prochainement nous aurons donc du nouveau à la dernière mode parisienne!



CYRILLE DOUCHER REDACTEUR DE 'L'ORDRE' ALLANT COMBATTRE POUR L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Le nouveau bureau de poste sera, décidément un monument unique; car il est décidé qu'il sera construit en brique rouge. Puisque l'édifice doit avoir deux ailes, pourquoi ne pas bâtir l'aile droite en brique bleue, la façade en papier blanc et l'aile gauche en brique rouge? Ce serait là de la 'fusion'!

EXTRAITS POUR RIRE.

* MÉTHODE SINGULIÈRE. — Parmi nos professeurs en renommée, dit un journal de Paris, il en est un qui a une singulière méthode pour enseigner la littérature et les Belles Lettres. Il donne ses leçons dans un pensionnat de demoiselles.

Il débute ainsi :

« Eve vient d'être tuée d'une côte d'Adam endormi.

« Celui-ci s'éveille. Il voit Eve et s'écrie :

— A !

« Eve se tourne et lui répond : — E !

« Tous deux se prennent à rire et font : — I !

* Monsieur l'Abbé* — un des éloquentes prédicateurs de Paris, a fait dernièrement, dans une église du Quartier Latin, un magnifique sermon sur l'obligation d'exercer la charité.

L'assistance avait paru profondément impressionnée, et la quête avait été des plus abondantes. En sortant, monsieur l'Abbé se rencontra avec un de ses amis.

— Quel effet mon sermon sur la charité, vous a-t-il fait ?

— Il m'a donné envie de me mettre mendiant.

* * * QUEL BILLET ! — Le 'Punch' dit que l'entente qui existe entre la France et la Russie est exprimée par la formule de billet suivant signée par L. N. Bonaparte et endossée par Alexandre : " Je promets 'de payer' à 'la perfide Albion' la dette de Waterloo et l'enprisonnement de Sainte-Hélène."

L. N. BONAPARTE.

ALEXANDRE, { Endosseur.

* Un journal de Louisville parle d'une dame qui avait le visage couvert d'une si grande quantité de poudre (powder) en montant dans sa voiture, qu'elle fit sauter le cocher en l'air.

* Un individu reprochait l'autre jour à un autre de l'avoir poursuivi pour dette devant le tribunal du lieu, et lui en demandait la raison — Eh, mon cher ! reprit le demandeur, c'était pour vous obliger....

* Les opticiens disent avec raison que les lentilles grossissent les objets. Le fait est que quand vous en avez beaucoup mangé, vous avez le ventre gros comme un tonneau.

* Tout le monde connaît la finesse des Zouaves et des Turcos. Un de ces der-

niers traversait dernièrement avec son sac sur le dos une très haute montagne pour se rendre à l'armée. Fatigué et accablé sous le poids de son bagage, il s'écrie : Assurément que si le bon Dieu avait eu un sac sur le dos quand il a créé les montagnes, il ne les aurait pas faites si hautes.

* Un voyageur qui revient de Londres et dont la véracité ne saurait être mise en doute, assure que lorsqu'il a quitté cette ville, le brouillard était si épais qu'on pouvait y planter des clous, et y accrocher son chapeau !

* Dernièrement, un homme, renommé pour sa charité envers les malheureux, assistait à une représentation, au théâtre de Vienne. Il aperçut une jeune femme qui pleurait à chaudes larmes. Ce spectacle le touche, et il s'informe de la cause de ce chagrin. On lui apprend qu'à cette heure même, pendant que la pauvre actrice remplit son rôle sur la scène, son propriétaire enlève son mobilier et jette dans la rue sa vieille mère qui est infirme. L'homme généreux vint à son aide et reçut ses remerciements. Mais voici que le roman tourne à la prose. Le lendemain, à pareille heure, et en pareil lieu, plus de douze actrices pleuraient à fendre l'âme. Jugeant avec raison que sa présence finirait par faire couler des larmes à tous les comédiens, notre homme prit le parti de quitter le théâtre pour n'y plus reparaitre !

NOUVELLES D'EUROPE.



S'il faut en croire l'Opinion de Turin, malgré la levée de l'état de siège à Ancône, les habitants seraient privés de toutes garanties égales. Beaucoup de propriétaires auraient été expulsés de leurs maisons ou se seraient vu enlever leurs bétail. Les Autrichiens, dit la feuille piémontaise, font des réquisitions comme s'ils étaient chez eux et semblent considérer Ancône comme leur appartenant plutôt qu'au Papé.

Kossuth devait arriver à Gènes sous quelques jours, possédant la confiance de Napoléon et du roi de Sardaigne. Il y discutera avec Klapka et autres les projets formés pour chasser les Autrichiens de la Hongrie.

D'après de vagues rumeurs qui paraissent prendre leur source à Vienne le ministre des affaires étrangères de la Russie aurait offert sa résignation parce que l'Empereur refusait de poursuivre les engagements contractés avec la France.

On assure que le gou vernement français demandera à la Bavière des explications au sujet du passage que ce pays a accordé, à travers son territoire, à une armée autrichienne de 40 milles hommes, se rendant de la Bohême dans le Tyrol.

Une députation de la Cité de Londres composée du lord-maire et d'autres membres du conseil, s'est rendue, le 25 auprès de lord Derby pour lui exprimer des vœux en faveur de la neutralité absolue de l'Angleterre pendant la guerre actuelle.

Le parlement anglais a été ouvert le 31 du mois dernier. Le très hon. H. Denison a été élu président de la chambre des communes. Les chambres se sont en suite ajournées au lendemain pour recevoir le discours du trône.

Le Morning-Advertiser croit savoir qu'aucun amendement ne sera présenté à l'adresse en réponse au discours du Trône mais qu'une motion de défiance contre le ministère sera proposée à la Chambre des Communes par monsieur Milner Gibson et appuyée par monsieur Ramsden.

Le général Darnes a fait son entrée à Parme au milieu des cris d'enthousiasme du peuple qui s'est déclaré en faveur du roi de Sardaigne et de l'indépendance italienne.

Le ministre de la marine française a donné ordre d'embarquer sans délai à bord de quarante vaisseaux le matériel de siège recueilli à Marseille et à Toulon. D'immenses approvisionnements doivent aussi être envoyés à l'armée, afin qu'elle ne soit pas obligée d'ordonner des rations en entrant en Lombardie.

Un grand nombre de Grecs sont arrivés à Turin pour rejoindre l'armée piémontaise.

Le 25 mai 93 000 hommes et 5000 chevaux venant de Marseille, Toulon et Alger étaient débarqués à Gènes.

CORRESPONDANCES.

Nous reproduisons de 'L'Ere Nouvelle', la correspondance suivante qui prouve une fois de plus la corruption ministérielle :

Monsieur le rédacteur.

« Le compte rendu, tel que publié par la 'Minerve' de samedi dernier, de la poursuite en diffamation de monsieur Guévremont contre monsieur Barthe, vient de révéler au public un fait dont personne, il est vrai, ne doutait l'existence, mais qui n'avait jamais été jusqu'à présent constaté judiciairement : — c'est que des députés ont été soupçonnés de vendre leurs votes et que monsieur Guévremont a été accusé en'autres, d'avoir vendu le sien, pas cher à la vérité, mais en revanche deux fois. — Un autre fait non moins déplorable, parcequ'il se trouve aujourd'hui faire partie du domaine public, étant certifié par quatre témoins, c'est que le maire de la cité de Trois Rivières a fait lui même l'aveu, que, dès 1854, il servait d'intermédiaire pour acheter des votes et qu'il ne choisissait guère, puisque le but spécial de son voyage, était d'acquiescer le vote d'un membre aussi infime dans la législature d'alors, que monsieur Jean Baptiste Guévremont.

"Quel est le plus méprisable dans votre opinion, monsieur le rédacteur? Est ce le gouvernement qui achète un Guévrement que monsieur Turcotte voulait acheter, ou celui qui s'est vanté d'avoir prêté les mains à ce honteux tripotage?"

UN ELECTEUR.

Monsieur le rédacteur,

Appelé à Toronto pour rendre témoignage dans l'affaire Baby-Gauvreau, je fis ce qui dépendait de moi pour rendre mes avancées aussi précises et aussi justes que possibles. Cependant, monsieur Gauvreau ayant à cœur de faire tomber mon témoignage, fit usage des moyens les moins délicats pour essayer de me confondre, tel que de se servir d'une lettre très privée, pour prouver des choses qu'elle ne prouvait pas du tout et qui ent plutôt appuyé ce que je disais, si la majorité du comité des comptes publics, qui voulait bon gré mal gré jeter un voile sur les méfaits de l'architecte-certificateur, n'eut pas refusé à monsieur Dubord de m'entendre de nouveau, afin de donner des explications au sujet de cette lettre et autres particularités.

Comme je vois que des journaux de cette cité reproduisent les témoignages donnés devant le comité et font mention de la lettre en question; que monsieur Gauvreau se targue de m'avoir confondue et que tout cela pourrait jeter du doute sur la manière dont j'ai tenu mes comptes lors de la construction du phare de Belle-Isle, je vous demanderai, monsieur le rédacteur, de vouloir bien me donner une place dans votre journal, pour expliquer ce que prouve cette lettre et pourquoi le nom de Welch a été omis dans mes comptes. En faisant cette narration, si je blesse la susceptibilité de monsieur Baby, il ne pourra pas s'en prendre à moi, mais bien à son valet, monsieur Gauvreau. Voici donc les faits:

En septembre, 1855, monsieur Baby, partant pour l'Angleterre, voulut jeter en passant quelques petites provisions sur Belle-Isle, mais il fut forcé d'attendre deux ou trois jours dans la Baie-des-Chatons que le vent fut favorable pour accoster Belle-Isle. A la Baie-des-Chatons il m'engagea, deux hommes qu'il amena avec lui à Belle-Isle. M'étant rendu à bord du 'Doris'. Monsieur Baby me montra les deux hommes qu'il avait engagés, l'un était un homme capable de rendre service, mais l'autre était un veillard impotent, ne marchant qu'à l'aide d'un bâton. Que voulez-vous que je fasse de cette homme, dis-je à monsieur Baby? Prenez le toujours, me dit-il, il n'est pas pour longtemps ici, dans trois semaines le 'Doris' viendra chercher les hommes qui n'hiverneront pas sur Belle-Isle et en même temps il le ramènera chez lui. Forcé me fut donc de ne plus persister. En attendant le retour du 'Doris' le veillard, du nom de Welch, me deman-

da de lui préparer des provisions pour son hivernement, disant qu'il était engagé à monsieur Baby pour l'année, à raison de 12 piastres par mois durant la saison d'hiver et 20 piastres par mois durant la saison d'été, et la nourriture; et que l'été suivant il servirait de pilote aux goélettes qui charroieraient le sable à Belle-Isle. Je ne voulus rien lui donner, lui disant qu'il n'avait rien gagné et qu'en outre je n'avais pas d'ordre pour cela. Ce fut le capitaine Davidson qui donna des provisions qu'il prit à bord de son bâtiment. Vers la fin de juin de l'année suivante, le 'Doris' et deux goélettes arrivèrent presque en même temps à Belle-Isle, il y avait à bord monsieur Gauvreau et le veillard Welch. Monsieur Gauvreau me dit qu'il avait amené cet homme-là parce qu'il était engagé à monsieur Baby, qu'il savait bien qu'il serait une nuisance, que monsieur Baby gaspillait son argent comme cela, mais c'est peut-être, me dit-il en riant, pour le récompenser de quelques petits services qu'il aura reçus de Welch, (le père Baby pendant qu'il s'ennuyait l'automne dernier à la Baie-des-Châteaux, s'était permis quelques petites friandises) et qu'ainsi par reconnaissance il aurait engagé ce 'bon-homme' Welch."

Ayant engagé une goélette pour charroyer le sable, le père Welch s'installa dans la goélette comme pilote, au grand mécontentement du capitaine, qui n'avait nullement besoin de ce prétendu pilote. Ayant encore refusé des provisions au père Welch, il me demanda de lui écrire au moins une lettre à monsieur Gauvreau pour qu'il lui envoyât, à compte sur ses gages, un poêle double et six feuilles de tuyau c'est ce que je fis pour l'obliger. Voilà, monsieur le rédacteur, l'histoire de cette lettre et de ce Welch.

Vraiment, il me semble que monsieur Gauvreau aurait dû avoir plus de délicatesse pour son maître, monsieur Baby, en ne me forçant pas à dévoiler ce qui devait rester dans l'oubli. Pour moi, j'ai cru ne pas devoir faire payer à la province, les frais et dépenses qu'entraînent les aimables péchés mignons de monsieur Baby. Pour le valet de monsieur Baby, il a pu le faire, lui, pendant la construction des quais en bas de Québec, où probablement il a tenu plusieurs fois la chandelle.

Si vous avez encore, monsieur le rédacteur, la bonté de me faire dans quelque temps une petite place dans vos colonnes, je vous promets d'avance que je ne parlerai point de péchés mignons, mais bien de gros péchés mortels commis en plein soleil et certifiés corrects par monsieur Pierre Gauvreau.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

MICHEL PATRY,

Surintendant des travaux faits à Belle-Isle.
15 juin 1859.

AUX EDITEURS

FONDERIE ET MAGASIN

DE

CARACTERES

DE

CORTELYOU

A NEW-YORK

(Etabli en 1823)

No 29 RUE SPRUCE

Le soussigné sera heureux de fournir aux acheteurs de matériaux pour impression des caractères UNIS et ORNES des VIGNETTES, etc., faits d'une combinaison de métaux durs si vantée par les fondeurs. Aussi des caractères Allemands, Grecs, Hébreux et un assortiment de caractères AGATHES pour la MUSIQUE, (la Revue Musicale et 'l'Ami' sont imprimés avec cette espèce de caractères); aussi des PRESSES et tout ce dont on a besoin pour imprimer au plus bas prix, argent comptant ou avec papier approuvé.

Le vieux caractères sont échangés pour les neufs à 10 cents par livre.

Presses de seconde main, matériaux, et une fonderie complète pour stéréotyper, avec deux machines à couper le papier, à vendre à bon marché.

Les éditeurs de journaux qui publieront cet avis (avec la note) 3 fois avant le 1er septembre 1859, et qui m'envoieront un des numéros de leurs journaux, seront payés en caractères, s'il achètent pour une somme trois fois plus grande que le montant de leur compte.

P. C. CORTELYOU.

15 juin 1859.

A VENDRE.

120,000 BARDEAUX de première qualité, à un prix très réduit. S'adresser au soussigné, coin des rues Saint Dominique et Sainte Marguerite.

JOS. ALFRED MAILHOT,

Québec, 11 juin 1859. Agent.

A VENDRE.

UN emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située au faubourg Saint Roch, rue Saint Antoine, numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

L. M. DARVEAU, PROPRIETAIRE ET RÉDACTEUR.